

Nucourt Com-Info



N° 56

Mai 13

Le journal du conseil municipal



Mai, muguet : quelques brins de bonheur pour tous !



La rue de la Saussaye en chantier.

Le mot du maire

C'est peu dire que ces temps-ci les éclaircies météorologiques ou de l'actualité sont trop rares et trop brèves... Certes, mais devons-nous pour autant laisser libre cours au pessimisme stérile que l'on prête généralement aux français, aux raccourcis qui n'ont de raisonnement que le nom et qui remettent en cause jusqu'aux fondements de notre démocratie ? Bien sûr que le comportement de nos représentants doit être exemplaire, qu'ils doivent mener une politique répondant aux seuls critères de l'intérêt général et du bien public, mais pour autant notre impatience et les faiblesses de notre mémoire doivent-elle être nos seuls repères ? Nous sommes entrés de plein pied dans l'ère de « l'immédiateté », à l'image de ce que nous vivons avec internet, est-ce pour autant l'alpha et l'omega ? Bref, a fortiori quand les temps sont difficiles, le temps de la réflexion est indispensable, la prudence s'impose et les emballements qui conduisent à ne plus respecter rien ni personne sont mortifères pour toute société démocratique. Notre devoir est là : servir le bien commun dans le respect de notre diversité et ne pas « hurler avec les loups » : nous y veillons !

Comme annoncé ce numéro est très largement consacré aux budgets que nous avons adoptés le 2 Avril dernier. Ceux-ci sont un acte politique majeur que nous avons décidé à l'unanimité, au terme d'un travail préparatoire associant l'entier conseil. « Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit » pour « mieux vivre, tous ensemble, à Nucourt », sans hausse des impôts ni endettement pénalisant, tout est dit...

Infos travaux

Brièvement ...

Le chantier d'enfouissement des lignes rue de la Saussaye est conduit activement : son terme est envisageable à la fin Mai.

Les nouvelles clôtures –côté rues- du terrain communal rue de la Boutrolle sont en place : nous nous y étions engagés, c'est fait.

L'état de la cabane offerte par nos « jumelés » de Wenings installée dans la cour de la classe maternelle nécessite son démontage pour des réparations : c'est en cours, on ne tergiverse pas avec la sécurité des enfants !

Les réparations de voirie opérées au cours du dernier trimestre 2012 nécessitent d'être reprises ruelle du château et à Hardeville, ce sera fait rapidement, à la charge de l'entreprise.

L'opération d'amélioration du fleurissement est en cours... Appréciez !

MERCI aux généreux donateurs de la rue de la Boutrolle qui nous ont remis des pavés fort utiles pour embellir « notre » village !

Le printemps est revenu ! ... souvenez-vous

L'arrêté préfectoral 2009-297 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage doit être respecté par chacun. Il concerne tous les bruits de voisinage.

Ce texte est naturellement à votre disposition à la mairie. Il est également accessible sur le site Internet de la préfecture du Val d'Oise. Voici les points concernant le plus souvent notre vie quotidienne :

1/ Travaux et chantiers : les chantiers de travaux concernant les bâtiments et leurs équipements soumis à déclaration ou autorisation **ne peuvent être effectués que** :

de 7H00 à 20H00 du lundi au vendredi,
de 8H00 à 19H00 le samedi.

Ils sont **interdits** les dimanches et jours fériés.

2.a Propriétés privées : les occupants des locaux d'habitation ou leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux (diffusion sonore, télévision, instruments et appareils de musique, activités et jeux...). Les bruits émis à l'intérieur des propriétés audibles de l'extérieur et portant atteinte à la tranquillité du voisinage sont interdits.

2.b Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ...) **ne peuvent être effectués que** :

de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30 du lundi au vendredi,
de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 le samedi,
de 10H00 à 12H00 le dimanche et les jours fériés.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre /*u préfet du Val d'Oise, il ne vous pas échappé que **l'interdiction des nuisances sonores** ne se limite pas à la nuit mais **s'applique tout au long de la journée**. Mieux vivre à NUCOURT ne peut être une réalité que si chacun respecte son voisinage ! N'oublions pas : « **la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres** ».

Commune : Budget Primitif 2013

Notre principale ressource provient des quatre taxes : foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation et contribution foncière des entreprises (CFE), s'y ajoutent la dotation globale de fonctionnement (DGF) et différentes compensations toutes versées par l'Etat.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des quatre taxes, soit pour 2013 :

Habitation : 14,45%

Foncier Bâti : 7,18%

Foncier Non Bâti : 35,51%

Cotisation Foncière des Entreprises : 15,98%

FUNCTIONNEMENT

chapitre	DEPENSES	chapitre	RECETTES
O22	Dépenses imprévues	002	Résultat reporté
	40 000,00 €		167 013,87 €
O11	Charges à caractère général	70	Produit des services
	166 300,00 €		61 260,00 €
O12	Charges de personnel	73	Impôts
	364 800,00 €		490 111,00 €
65	Autres charges	74	Dotations
	144 643,06 €		145 147,98 €
66	Charges financières	75	Produits de gestion courante
			6 402,84 €
67	Charges exceptionnelles	013	Atténuation de charges
	7 000,00 €		4 000,00 €
O23	Virement à la section Investissement.	77	Produits exceptionnels
	149 692,63 €		2 500,00 €
O40	Opérations d'ordre	040	Opérations d'ordre
	Atténuation de produits		
	4 000,00 €		
	TOTAL		TOTAL
	876 435,69 €		876 435,69 €

INVESTISSEMENT

chapitre	DEPENSES	chapitre	RECETTES
OO1	Résultat déficit reporté	001	Résultat reporté
	29 217,96 €		
O20	Dépenses imprévues	021	Virement de la section Fct
	10 000,00 €		149 692,63 €
		024	Vente immobilisations
16	Emprunts « rembours. capital »	16	Emprunts à contracter
20	Immobilisations incorporelles	1068	Excédent capitalisé
			29 217,96 €
21	Immobilisations corporelles	10	Dotations et fonds réserves
			25 000,00 €
23	Immobilisations en cours	13	Subventions reçues
	139 692,63 €		
O42	Opérations d'ordre	041	Opérations d'ordre
	TOTAL		TOTAL
	203 910,59 €		203 910,59 €

Le budget 2013 se caractérise par :

- Maintien des taux d'imposition.
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
Nous sommes toujours dans notre démarche de dépenser mieux.
- Évolution des charges de personnel.
Nous avons provisionné le remplacement d'un agent administratif qui sera compensé par notre assurance. Les charges des personnels titulaires sont stables.
- Réalisations prévues.
Le versement de près de 150 000 € à la section investissement va nous permettre de mettre en œuvre la réalisation des travaux prévus en 2013.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	ARTICLE	2010	2011	2012
Dépenses Imprévues	022	30 000 €		
Charges à Caractère Général	011	181 880,17 €	165 201,43 €	167 192,54 €
Charges de Personnel	012	291 737,60 €	320 094,14 €	309 588,00 €
Autres Charges de Gestion Courante	65	114 559,11 €	108 020,44 €	139 399,12 €
Charges Financières	66	2 013,58 €	1 351,94 €	654,53 €
Charges Exceptionnelles	67	1 500 €	1 575 €	6 140,00 €
Atténuation de produits	014			3 850,00 €
Virement à la Section d'investissement	023			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		621 690,46 €	596 242,95 €	626 824,19 €

RECETTES	ARTICLE	2010	2011	2012
Produits des services	70	1 829,40 €	21 829,40 €	76 462,25 €
Impôts et taxes	73	454 499,87 €	487 203,91 €	488 928,98 €
Dotation et participations	74	176 390,11 €	169 821,55 €	149 049,87 €
Produits divers de gestion courante	75	10 799,85 €	8 496,12 €	4 132,41 €
Produits financiers	76		7,76 €	8,22 €
Produits exceptionnels	77			
Atténuation de Charges	013	7 080,84 €	13 807,25 €	8 632,58 €
Opérations d'ordre	040			
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042			30 449,50 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		650 600,07 €	701 165,99 €	757 663,81 €
Résultat de Fonctionnement		28 909,61 €	104 923,04 €	130 839,62 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	ARTICLE	2012
Dépenses Imprévues	020	
Emprunts	16	13 549,73 €
Op. d'ordre de transfert entre sections	040	30 449,50 €
Immobilisations incorporelles	20	4 814,19 €
Immobilisations corporelles	21	30 883,99 €
Immobilisations en cours	23	51 812,03 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		131 509,44 €
RECETTES		
Total FCTVA TLE	10	45 310,81 €
Subventions	13	56 980,67 €
Amortissement	28	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		102 291,48 €
Résultat d'investissement		-29 217,96 €

RESULTATS 2012 COMMUNE

Résultat de Fonctionnement 2012	130 839,62 €
Résultat d'investissement 2012	-29 217,96 €
Résultat Global Commune 2012	101 621,66 €
Résultat Global Commune avec excédent cumulé	167 013,87 €

A noter :

Les charges à caractère général sont stables, ce qui est conforme à nos prévisions et actions pour dépenser mieux.

Les charges de personnel sont stables, malgré la fin des aides de l'Etat.

Le budget 2012 dégage un résultat de fonctionnement de 130 839 €, conforme à nos attentes et en très nette augmentation.

On peut donc dire que le budget 2012 est caractérisé par une maîtrise et une stabilité des charges.

Il est à noter un passage en investissement d'opérations de travaux réalisés par nos agents communaux.

Eau et assainissement : budgets primitifs 2013

FONCTIONNEMENT		BP 2013	chapitre	RECETTES	BP 2013
chapitre	DEPENSES			RECETTES	BP 2013
002	Résultat reporté				
022	Dépenses imprévues		002	Résultat reporté	5 737,61 €
011	Charges à caractère général	90 900,00 €	70	Produit des services	153 000,00 €
012	Charges de personnel	20 000,00 €	74	Dotations	
65	Autres charges	5 000,00 €	75	Produits de gestion courante	
66	Charges financières	4 789,14 €	77	Produits exceptionnels	
67	Charges exceptionnelles		013	Atténuation de charges	
014	Atténuation de produits		042	Opérations d'ordre	
042	Opérations d'ordre				
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €			
023	Virement à la section Investissement	23 377,91 €	42	Opérations d'ordre	24072,26 €
42	Opérations d'ordre	36 742,82 €			
	TOTAL	182 809,87 €		TOTAL	182 809,87 €

INVESTISSEMENT		BP 2013	chapitre	RECETTES	BP 2013
chapitre	DEPENSES			RECETTES	BP 2013
001	Résultat déficit reporté	64 630,85 €	001	Résultat reporté	
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section Fct	23 377,91 €
16	Emprunts 'rembours capital'	24 000,00 €	16	Emprunts à contracter	50 460,00 €
23	Immobilisations en cours	62 508,47 €	1068	Excédent capitalisé	64 630,85 €
041	Opération patrimoniale		13	Subventions reçues	
040	Opérations d'ordre	24 072,26 €	040	Opérations d'ordre	36 742,82 €
			041	Opérations patrimoniales	
			27	Immobilisations financières	
	TOTAL	175 211,58 €		TOTAL	175 211,58 €

Le budget 2013 de l'eau se caractérise par :

- Situation stabilisée qui fait suite aux différentes actions menées les années précédentes.
- Diminution des charges de personnel suite à la mise en place de la télé relève.
- Pas d'augmentation du prix de l'eau et des taxes.

Tarif :

Eau : 2 €/ m3

Compteurs :

Particulier : 22 €

40mm : 40 €

Industriel : 144 €

Taxes :

Redevance pollution domestique : 0,399%

Modernisation des réseaux : 0,30%

Taxe d'assainissement : 0,61%

FONCTIONNEMENT		DEPENSES		CA 2012		chapitre		RECETTES		CA 2012	
chapitre											
002	Résultat reporté										
022	Dépenses imprévues					002		Résultat reporté			110 407,41 €
011	Charges à caractère général			78 095,24 €		70		Produit des services			86 600,66 €
012	Charges de personnel			25 000,00 €		74		Dotations			
65	Autres charges			6 659,44 €		75		Produits de gestion courante			
66	Charges financières			5 380,86 €		77		Produits exceptionnels			1 166,49 €
67	Charges exceptionnelles					013		Atténuat. de charges			
014	Atténuat. de produits					042		Opérations d'ordre			
042	Opérations d'ordre										
67	Charges exceptionnelles										
023	Virement à la section Investissement					42		Opérations d'ordre			24 072,26 €
42	Opérations d'ordre			36 742,82 €							
	TOTAL			151 878,36 €				TOTAL			222 246,82 €

INVESTISSEMENT		DEPENSES		CA 2012		chapitre		RECETTES		CA 2012	
chapitre											
001	Résultat déficit reporté					001		Résultat reporté			133 625,66 €
020	Dépenses imprévues					021		Virement de la section Fonctionnement			
16	Emprunts 'rembours capital'			18 886,47 €		16		Emprunts à contracter			
23	Immobilisations en cours			192 040,90 €		1068		Excédent capitalisé			
041	Opération patrimoniale					13		Subventions reçues			
040	Opérations d'ordre			24 072,26 €		040		Opérations d'ordre			36 742,82 €
						041		Opérations patrimoniales			
						27		Immobilisations financières			
	TOTAL			234 999,63 €				TOTAL			170 368,48 €

- La réalisation du budg
- Mise en conformité
 - Remplaceme
 - Plomb.
 - Amélioration de la g
 - Remplaceme
 - Mise en place
 - Gestion des arriérés

INSCRIPTIONS SCOLAIRES – Rentrée 2013/2014

... se font, à la mairie aux heures d'ouverture au public, jusqu'au 07/06/2013, pour les enfants nés avant le 31 décembre 2010.
Pièces à présenter : justificatif de domicile (de moins de 3 mois), livret de famille, carnet de vaccination. Pour plus d'information voir Com-Info d'avril n° 55 ou contacter la mairie (voir coordonnées en dernière page).

Communiqué de la CNAV

Revalorisation des retraites du régime général au 1^{er} avril 2013

En application du dispositif législatif, les retraites du régime général sont revalorisées de 1,3 % à partir du 1^{er} avril 2013. Cette revalorisation concerne à la fois les retraites personnelles et de réversion.

Les retraités n'ont aucune démarche à effectuer : cette revalorisation est automatiquement calculée sur la retraite d'avril qui sera versée le 10 mai prochain.

Centre de loisirs 2013 Information aux parents

Le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 12 ans* du lundi 08 juillet 2013 au vendredi 02 août 2013 au Camp de César à Nucourt pour les primaires et les maternelles.

Vous pouvez procéder à l'inscription de votre (vos) enfant(s) en retirant un dossier d'inscription auprès de votre commune.

Les enfants de la communauté de communes Vexin centre seront inscrits en priorité jusqu'au 22 mai 2013, et ce au fur et à mesure du retour de leur dossier complet. Ensuite, les inscriptions seront ouvertes aux enfants des communes environnantes. Vous êtes donc invités à ne pas perdre de temps !

L'équipe éducative et le projet pédagogique vous seront présentés lors d'une rencontre prévue le vendredi 14 juin à 20h au Camp de César.

* Les enfants doivent avoir au 01/07/2013, au moins trois ans et avoir été scolarisés, et pour les préadolescents avoir moins de 13 ans.

Dates à retenir

15 mai : après-midi CCAS (à partir de 15h00)

21 juin : spectacle de l'école

6 et 7 juillet : fête communale

Nucourt Com-Info : le journal du conseil municipal

Directeur de la publication : Alain Prache.

Conception et réalisation : Commission communication

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires

Mairie de Nucourt rue de la Boutrolle

Tél. : 01 34 67 41 11 Fax : 01 34 67 46 05

E-mail : mairie.nucourt@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.nucourt.eu>

Comme de nombreux nucourtois, choisissez de recevoir le compte-rendu du Conseil municipal par messagerie. Pour cela, communiquez-nous votre e-mail à l'adresse ci-dessus.

Imprimé sur papier recyclé